

Image not found or type unknown



Retractation achat en magasin belgique

Par **virginiedk**, le **16/11/2009** à **05:34**

Bonjour,
Nous avons signé un bon de commande pour l'achat d'un canapé.
Nous avons versé un acompte par chèque de 500 euros.
Nous souhaitons nous rétracter, sur le bon de commande, ils précisent qu'en cas de désistement, l'acompte versé ne sera pas rendu.
Que peut-on faire???